

pourrait se produire dans deux ou trois ans. Normalement, cette question devrait, à mon sens, être posée par écrit. S'il y a urgence, ce qui ne semble pas être le cas, le ministre pourrait peut-être répondre à l'honorable représentant.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Je vais tenir cette question pour préavis. C'est le genre de questions techniques auxquelles je ne suis pas, en principe, censé pouvoir répondre.

M. Lewis: J'invoque le Règlement. J'expliquerai à Votre Honneur que j'ai probablement mal formulé ma question. On prépare actuellement la décision.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. De toute façon je ne pense pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement. La question du député a été acceptée et a reçu une réponse quelconque.

M. Lewis: Oui, Votre Honneur, quelconque.

Puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant? Lorsqu'il signalera la chose au ministre des Communications, voudra-t-il voir s'il s'agit d'un prêt ou si, étant donné le risque que prendraient les Canadiens, nous ne devrions pas augmenter nos intérêts dans Telesat?

M. l'Orateur: La question supplémentaire du député prend la forme d'une proposition.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA LOI DE 1970 CONCERNANT L'ORDRE PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)—LE CAS DES PERSONNES DÉTENUES SANS INCULPATION

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Plusieurs semaines s'étant écoulées depuis la mise en application non seulement de la loi sur les mesures de guerre, mais encore de la loi sur l'ordre public, peut-il nous dire si des personnes sont détenues présentement sans avoir été inculpées d'une infraction quelconque, que ce soit aux termes du Code criminel ou des mesures législatives spéciales?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je vais prendre avis de cette question, en raison de son énoncé.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH—LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant à propos des délibérations à la conférence de Singapour. Le premier ministre suppléant voudrait-il bien se procurer et, éventuellement, déposer à la Chambre un exemplaire du discours rédigé et prononcé par le premier ministre et dans lequel il demandait qu'on interdise les discours rédigés à ce genre de conférences?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il m'est difficile d'autoriser une question supplémentaire faisant suite à une question nettement irrecevable. Je rendrai la parole au député dans un instant. Je la donne maintenant au député de Spadina.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

L'OCTROI DE FONDS D'URGENCE AUX MUNICIPALITÉS

M. S. Perry Ryan (Spadina): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. A la lumière de la déclaration du maire de Saskatoon à propos d'une enquête nationale sur les municipalités et leurs problèmes d'assistance et de chômage cet hiver, le gouvernement est-il disposé à fournir des fonds d'urgence aux municipalités en plus de ce qui est prévu au budget?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Cette question figure à l'ordre du jour de la réunion des ministres du Bien-être qui se tiendra à la fin du mois.

M. Ryan: Monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il procédé à sa propre étude des conséquences qu'a le chômage sur les services et les finances des municipalités? Dans l'affirmative, le ministre en déposera-t-il les conclusions?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'est pas sans connaître les répercussions dont souffrent les municipalités, mais nous n'avons aucune étude spéciale à déposer.

* * *

LA JEUNESSE

LA SUPPRESSION DES COLLÈGES MILITAIRES RECOMMANDÉE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL—DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Défense nationale si lui-même et ses collaborateurs étudient la recommandation du groupe de travail nommé par le secrétaire d'État et qui était chargé d'étudier les problèmes de la jeunesse et la suppression des collèges militaires?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, cette question n'est que spéculation de la part du député.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre sans portefeuille chargé d'Information Canada voudrait-il déposer les recommandations de la Commission d'étude instituée par le secrétaire d'État, lesquelles, sauf erreur, lui ont été remises?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, si je ne me trompe, le secrétaire d'État a dit à la Chambre, il y a quelques jours, qu'il songerait à déposer le rapport en question ou à le rendre disponible de quelque façon dès qu'il aura été publié et que le cabinet l'aura examiné. Je crois qu'en fait le secrétaire d'État a répondu à la question il y a une semaine ou une dizaine de jours.